



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Académique
à la Vie Lycéenne

Aroéven

✓ Conseil Académique de la Vie Lycéenne



COMPTE RENDU

Séance du mercredi
3 février 2021

MANDATURE 2020 - 2022

SÉANCE OFFICIELLE

Mandature 2020 - 2022

Date : 3 février 2021

Heure de début : 13h10

Heure de fin : 15h10

Présent.e.s

Mme Drucker - Godard (rectrice de l'académie de Limoges)
Mme Fanthou (IA-IPR Établissement et Vie Scolaire)
Mme. Soulié (cheffe du S.A.I.O.)
M. Aubailly (CT Établissement et Vie Scolaire)
M. Escola (DAVL)
M. Marnet (représentant du Président de la Nouvelle-Aquitaine)
Mme Beaudier (représentante de l'Aroéven Limousin)
M. Fontaneau (service-civique à l'Aroéven et ancien élu CAVL)
M. Ruhaud (ancien élu CAVL)

Élus CAVL

Eva Bourdier : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Margot Brouillard : Lycée Eluard, St-Junien (87)
Frédéric Bagrot : Lycée Eluard, St-Junien (87)
Mathias Faugeras : Lycée Lussac, Limoges (87)
Ange Rocher : Lycée Lussac, Limoges (87)
Aimie Azzoug : Lycée Palissy, St-Léonard (87)
Eva Bouteau : Lycée Gay, Bourgneuf (23)
Victor Roy : Lycée Roussilat, St-Vaury (23)
Lisa Bontemps : Lycée Perrier, Tulle (19)
Roman Belin : Lycée Perrier, Tulle (19)
Clothilde Boisserie : Lycée d'Arsonval, Brive (19)
Kylia Alis : Lycée d'Arsonval, Brive (19)

Excusé.e.s

Mme Orlay (IA-Dasen 87)
M. Malroux (IA-Dasen 19)
M. Fichet (IA-Dasen 23)
Mme Fanthou (IA-IPR EVS)
M. Rooou (Doyen des IPR)
M. Couture (Doyen des IEN)
Le Préfet de la Haute-Vienne
Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
Le représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
Le représentant de l'Association Autonome de Parents d'Élèves

Élus CAVL

Mohamed Boukamel : Lycée Palissy, St-Léonard (87)
Némo Galiana : Lycée Loewy, La Souterraine (23)
Chloé Jourdan : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Mathieu Mauro : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
Amélie Four : Lycée Loewy, La Souterraine (23)
Emelly Melyon : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)
Valentin Cartegnie : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)
Olivier Gouin : Lycée Cabanis, Brive (19)

Ouverture de séance par madame la rectrice

Madame la rectrice, Carole DRUCKER-GODARD, ouvre cette deuxième session du CAVL. Elle souligne une nouvelle rencontre agréable, avec une connaissance plus développée de l'Académie dans laquelle elle évolue depuis quelques mois maintenant.

Madame la rectrice remercie Patrick ESCOLA, DAVL, pour son implication auprès des élus permettant ces retrouvailles en dépit de leur forme en distanciel.

Tour de "table" de présentation

Chaque élu lycéen puis membre désigné est invité à se présenter.

Approbation du compte-rendu de la séance officielle du 2 décembre 2020

Mathias FAUGERAS, élu du lycée G.LUSSAC (Limoges), présente le compte-rendu détaillé de la précédente session du CAVL, ainsi que la synthèse de ce dernier.

Aucun commentaire ni aucune remarque n'est formulé, le compte-rendu est donc adopté.

Regroupement des 2 et 3 février 2021

Kylian ALIS, élu du lycée d'ARSONVAL (Brive), présente le déroulé et les modalités du regroupement CAVL des deux derniers jours.

Les nouveaux élus ont été invités à se connecter en visioconférence (Teams et Beekast) à partir de 14h le 2 février. Des temps d'échanges libres ont été organisés pendant l'après-midi. Ceux-ci portaient sur le ressenti des nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions et la situation actuelle (organisation due à la crise sanitaire, parcoursup, orientation, baccalauréat). Pour finir l'après-midi, les élus se sont retrouvés dans leurs groupes de travail respectifs afin de faire le point sur les divers projets abordés lors de la dernière session du CAVL.

Le temps du mercredi matin était, quant à lui, destiné à la concrétisation et à l'avancée des projets réalisables à court terme, c'est-à-dire d'ici à la fin de l'année.

Retour sur le CNVL / FOREDD des 28 et 29 janvier 2021

Frédéric BAGROT et Margot BROUILLAUD, élus CNVL, du lycée P.ELUARD (St-Junien) accompagnés de Lisa BONTEMPS du lycée E.PERRIER (Tulle) et Victor ROY du lycée G.ROUSSILLAT (St-Vaury), éco-délégués du CAVL, ont participé à ce regroupement national. Frédéric BAGROT, témoigne d'un temps convivial qui a permis de se retrouver en présentiel pour participer à cet événement.

Les échanges ont porté sur le développement durable. Tout d'abord deux associations sont intervenues auprès des élus : Maud Fontenoy et Renaissance écologique. Ensuite, des groupes de travail inter-académiques ont été constitués. L'académie de Limoges était avec les régions académiques de Normandie, Hauts de France, Centre-Val-de-Loire et Bretagne.

Les élus ont travaillé notamment sur les questions de formation de communication des éco-délégués, d'un budget dédié au développement durable ainsi que de visio-conférences entre éco-délégués européens et internationaux.

Frédéric, Margot, Lisa et Victor soulignent un temps intéressant et enrichissant, néanmoins il a été complexe de travailler à cause d'un manque de communication et d'écoute entre les académies.

Développement des projets d'actions et orientations du CAVL:

Environnement et développement durable

Lisa, Roman, Victor, Frédéric et Margot constituent le groupe travaillant sur cette thématique. Ils ont détaillé tour à tour les projets sur lesquels ils ont travaillé.

-Organisation d'un sondage à l'intention des élèves des lycées de l'Académie de Limoges (voir annexe): obtenir des informations concernant la mise en place de projets en lien avec le développement durable au sein des lycées

-Liste de projets à destination de chaque CVL : demande de réalisation dans les lycées, avec l'aide des éco-délégués, d'au moins deux projets parmi la liste proposée par les élus au CAVL. Ces projets sont classés en trois catégories dépendantes de leur complexité de mise en place: projet nécessitant l'accord du chef d'établissement, projet nécessitant l'accord du Conseil d'Administration et projet nécessitant une demande à la région (subventions).

-Concours anti-gaspillage auquel participerait chaque lycée de l'Académie. Il se déroule en 4 étapes:

1.Prise de données: pesée des denrées alimentaires gaspillées, quantité d'électricité utilisée, quantité d'eau utilisée

2.Communication de l'événement: aux élèves, enseignants, AED, agents d'entretien etc...

3.Semaine du concours: limiter le gaspillage et reprendre de nouvelles données (denrées, électricité, eau). Envoyer les résultats aux élus du CAVL.

4.Comparaison des résultats et clôture du concours: Prix et palmarès établis.
Sensibilisation des élèves par des affiches contre le gaspillage.

-Boîte à mégots-sondages (sur 2 ans): Préserver l'environnement par une démarche ludique. Ces boîtes seraient divisées en deux parties et les sondages renouvelés chaque semaine.

5.Demande de partenariat au lycée E.Vaillant de Saint-Junien pour la construction de ces boîtes.

6.Réalisation d'un prototype pour le lycée P. Eluard (proximité).

7.Introduction du projet dans le programme scolaire

8.Récupération des mégots par une entreprise qui les recycle.

-Recyclage de matériel scolaire: recherche d'entreprise à démarcher.

Madame la Rectrice félicite les jeunes pour leur implication et souligne la qualité de leurs idées. Elle oriente les élus vers Mme Lévy, IA-IPR de physique-chimie et coordonnatrice académique de l'éducation au développement durable et chargée du pilotage académique.

M.Bartoli suggère de rajouter dans le sondage les actions déjà existantes dans les établissements.

Mme Tortosa précise les compétences de la Région en matière de réhabilitation des établissements. Des choses sont en place. La Région souhaite accélérer cette transition écologique.

M.Marnet ajoute que l'investissement sur les établissements appartient au programme annuel de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Favoriser le bien être et le vivre-ensemble en établissement

1.Vie lycéenne:

Ange, Clothilde, Kylian et Mathias ont choisi de travailler plus spécifiquement sur la thématique de la santé.

Projet des boîtes rouges: c'est un projet participatif dont le but est de lutter contre la précarité menstruelle. Installation de distributeur de protection hygiénique (sous forme de boîte) dans les toilettes des établissements (leur mixité n'est pas un problème car elle permet de sensibiliser les garçons). Le remplissage de ces boîtes se ferait sur la base du volontariat. Si cela ne suffit pas les infirmeries ou les Maisons des Lycéens (MDL) pourraient prendre le relais. Des lycées vont servir d'échantillons test. Les élus soumettent trois propositions:

-Gay-lussac à Limoges (LGT)

-D'Arsonval à Brive (cité scolaire)

-E.Vaillant à Saint-Junien (LP)

-Delphine Gay à Bourgneuf (LP)

Mme Tortosa souligne le possible non-respect de ces boîtes. Les élus ont pleinement conscience de cette possibilité. Les tests effectués dans les établissements permettront de voir ce qu'il en est et ainsi d'envisager une réponse à cette question.

Mme la Rectrice félicite les jeunes pour la qualité de leur projet. La localisation des boîtes dans les toilettes et la notion de mixité évoquée permet un travail collectif fille/garçon. Le sujet des menstruations serait moins tabou. Elle souligne l'expérience vécue dans une Université sur Paris. Des étudiants ont mis en place des boîtes depuis septembre. Cela fonctionne bien. Madame la Rectrice profite de la présence de la Région pour évoquer une participation/aide de leur part (plan précarité) pour cette mise en place.

M.Marnet demande le type de financement souhaité et si le projet des jeunes avait été budgétisé. Il s'agirait de commencer l'expérimentation de ces boîtes dans les établissements "avec les moyens du bord". Ceci permettrait ainsi d'envisager le meilleur angle d'attaque pour que la Région puisse accompagner les élus dans leur projet.

M.Escola soumet l'idée d'associer le lycée professionnel de Bourgneuf afin que le département de la Creuse soit représenté lors de la phase d'expérimentation.

1. Bien être et vivre ensemble

Aimie, Chloé, Eva et Mathieu ont fait le choix d'aborder la thématique du harcèlement.

Projet de lutte contre le harcèlement: Sensibilisation au sein des lycées. Les élus souhaiteraient distribuer un questionnaire aux élèves sous forme de QCM anonyme. Il s'agirait d'établir un sondage afin d'évaluer le nombre de personnes harcelées. Ceci permettrait de cibler des classes dans lesquelles un intervenant viendrait sensibiliser les élèves sur cette thématique.. Un second questionnaire pourrait être également distribué aux parents d'élèves pour une mise en confiance.

Mme Auriat évoque le projet de la mandature précédente autour de cette thématique, écrit en 2018.

M.Bartoli souligne sa présence au CODIR de la matinée où a été évoquée la question du plan académique "Prévention du harcèlement". Cette préoccupation est ancienne et aujourd'hui institutionnalisée (numéro national 3020, netécoute, le cyberharcèlement). Dans ce programme, il s'agit de former des personnes de chaque établissement avec un rôle important des élèves "ambassadeurs". M.Bartoli questionne ensuite les élus sur la notion de silence autour de la thématique du harcèlement: pourquoi les victimes n'arrivent-elles pas à interpeller? Pour les autres, ont-ils peur que cela leur retombe dessus?

Selon Clotilde Boisserie, élue CAVL du lycée d'Arsonval à Brive, c'est une question de légitimation: il est difficile de poser le mot harcèlement pour soi-même, notamment quand il n'y a pas de preuve, de ce fait, il est compliqué d'en parler. Par ailleurs, Clotilde souligne le fait que les adultes ne se rendent pas forcément compte de ces situations, il est donc important de former les adultes.

M.Bartoli rappelle l'importance du rôle des élèves "ambassadeurs" . La frontière entre la taquinerie et le harcèlement n'est pas forcément perçue par le harceleur, ce dernier ne se rend pas compte qu'il harcèle. Dans le programme du plan académique "Prévention du harcèlement", l'anonymat est mis en avant. Il peut donc exister dans la réalité des situations.

Selon Ange Rocher, élue CAVL du lycée Gay-lussac à Limoges, les psychologues scolaires minimiseraient les problèmes: "ce n'est rien". La formation des adultes à cette thématique est essentielle.

M.Aubailly évoque son travail sur la question du harcèlement. Selon lui, "c'est l'affaire de tous": élèves et adultes. La formation de ces derniers n'est pas réservée aux infirmier(es), psychologues, assistants(tes) social(es) mais aussi aux enseignants. Le harcèlement peut se dérouler en classe ou aux abords (couloirs, escaliers). Par ailleurs, M.Aubailly souligne l'importance de travailler également avec les parents. Ces derniers doivent prendre conscience que le harcèlement peut se poursuivre à la maison, notamment avec les réseaux sociaux.

Témoignages et tour d'horizon des élus CAVL en lien avec la situation sanitaire

Orientation/Les spécialités: Les élus mentionnent un manque d'information pour les élèves de Seconde et de Première quant à leurs choix. Cela peut aboutir à une réorientation et ainsi générer des regrets.

-Concernant les Secondes:

Un sondage a été réalisé par les élus du lycée Edmond Perrier à Tulle sur la situation actuelle. 46% des élèves sont inquiets pour leurs choix de spécialité. Ils seraient perdus et peu aidés par l'équipe éducative de l'établissement.

Les élus pensent qu'il est nécessaire que des élèves des niveaux supérieurs interviennent dans les classes de Seconde pour évoquer les spécialités qu'ils ont choisis et répondre aux éventuelles questions.

-Concernant les Premières:

Les élèves sont confrontés au même problème: peu d'informations sur l'orientation. La situation est anxiogène, les élèves ne peuvent se projeter.

Kylian Alis, élu CAVL du lycée d'Arsonval à Brive, regrette une spécialité dans laquelle il ne réussit et ne s'épanouit pas: "comment être spécialiste d'une matière dans laquelle on ne s'épanouit pas?"

Des évènements sont néanmoins réalisés dans quelques lycées de l'Académie: "les midi-deux de l'orientation" au lycée d'Arsonval à Brive et "la semaine de l'orientation" au lycée P.Eluard à Saint-Junien.

Parcours Sup: Beaucoup moins de "bug" mais des points négatifs persistants:

- le flou au niveau des informations concernant les spécialités
- un niveau d'information sur l'orientation inégal selon les établissements

Les inégalités: Inégalités scolaires en période de Covid. Certains élèves sont en hybride, d'autres non. Ce concept de semi-présentiel favorise les lacunes et occasionne un retard sur le programme. Il y a peu de suivi. Les périodes ne sont pas équitables en terme de charge de travail (2 semaine en 1: absence de travail pour les semaines en distanciel), créant ainsi du décrochage. Les élus constatent un manque d'encadrement , d'information et de préparation au Grand Oral. C'est accentué par des inégalités autour du nombre de visio et l'utilisation plus ou moins importante de la plateforme "Lycées connectés".

Les élus souhaiteraient plus de visio, plus d'interaction sociale sans enlever l'autonomie et davantage d'interaction entre enseignants/élèves.

La situation des élus des lycées professionnels (LP) de l'Académie est complètement différente. Leur ressenti également. Rien n'a changé depuis la rentrée.

Conséquences sociales et psychologiques: Le concept de l'hybride entraîne une grande solitude pour les élèves, les classes étant réduites. Le manque d'information pour la suite (épreuves, protocole sanitaire) désoriente les élèves.

Les élus soulignent l'initiative du lycée P.Eluard pour pallier à cette problématique : approcher les anciens élèves pour qu'ils contactent ceux présents actuellement dans l'établissement. Une collecte alimentaire pour les étudiants dans la précarité est également mise en place.

Les instances: Les élus constatent un manque de réunion et peu de consultation des élèves depuis la rentrée de septembre.

A la suite de ces différents témoignages, M.Couture précise que le confinement total du mois de mars/avril a montré qu'il était difficile à vivre pour les élèves en LP, au niveau des compétences professionnelles. Les activités professionnelles des LP nécessitaient de garder les élèves en établissement. Ils avaient plus besoin d'accompagnement. Ce sont les faits qui ont poussé à cette organisation là.

Mme Soulié, concernant l'orientation, évoque le travail effectué dès la Seconde auprès des élèves. Ce besoin d'information est l'enjeu de cette réforme du baccalauréat. Cela demande de réfléchir au plus tôt à son orientation. Le Ministère est conscient de la demande des élèves à avoir beaucoup plus de temps. Mme Soulié souligne la mise en place d'une opération relative à l'orientation, nommée "Printemps de l'orientation".va avoir lieu au niveau national du 15 mars au 17 mars pour les élèves de 2GT et de 1ère Pro (voir en annexe).

M.Fontaneau précise que le site de l'Université de Limoges dispose de ressources, témoignages et informations relatives à l'orientation.

M.Escola informe de la tenue du prochain CAVL avant les vacances de Pâques.

Clôture de la séance par M.Bartoli à 15h10.

Pour le CAVL, les secrétaires de séance,



Camille BEAUDIER,
Coordinatrice Pédagogique,
AROÉVEN de Limoges



Paul FONTANEAU,
Service-Civique,
AROÉVEN de Limoges



**Compte-rendu réalisé à partir d'une compilation des documents de projet produits par les élus durant leurs diverses séances de travaux de groupe.*



Patrick Escola, DAVL,

✉ patrick.escola@ac-limoges.fr

TEL 06 80 95 25 59

Camille Beaudier,

Coordinatrice Pédagogique à l'AROÉVEN de Limoges

Damien Ruhaud,

✉ damien.ruhaud@ac-limoges.fr

TEL 07 89 86 46 24

Paul Fontaneau,

✉ paul.fontaneau@gmail.com

TEL 06 51 13 73 00